Demande d'aide financière selon l'art. 13 LPN

Liste de contrôle pour auteurs de projets

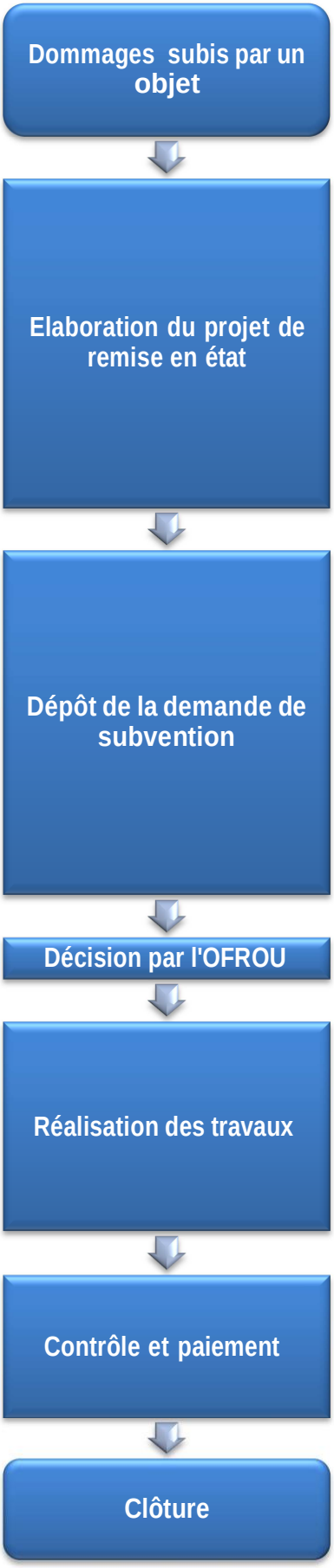

Contexte

Les auteurs du projet souhaitent remettre une voie de communication historique en état et demandent par conséquent une aide financière à travers l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS).

Elaboration du projet de remise en état — Effectué

- Définir les objectifs, le contenu et l'organisation du projet.
- Déterminer si l'objet est mentionné dans l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (SIG-IVS).
- Etudier les autres possibilités de financement.
- Informer le service IVS cantonal du projet (adresses : www.ivs.admin.ch / Services / Services cantonaux IVS).
- Pour toute question : ivs@astra.admin.ch

Dépôt de la demande de subvention — Effectué

- Elaborer une demande d'aide financière en accord avec le service IVS cantonal (Formulaire 1: demande d'aide financière).
- Dépôt de la demande auprès de l'OFROU par l'intermédiaire du service IVS cantonal.
- Si des mesures doivent être prises sans délai, demander impérativement l'accord du service IVS cantonal et de l'OFROU. Dans le cas contraire, le droit aux contributions s'éteint !
- En cas de difficultés de financement, envisager de demander un relèvement exceptionnel de la subvention fédérale (cf. Documentation sur la mobilité douce n° 118).

Examen de la demande et prise de décision par l'OFROU

Réalisation des travaux de remise en état — Effectué

- Garantir une exécution adéquate des travaux.
- Exécuter les charges figurant dans la décision.
- En cas de modification du projet, demander immédiatement le consentement du service IVS cantonal et de l'OFROU.

Réception de l'ouvrage et versement de la subvention — Effectué

- Organiser la réception de l'ouvrage par le service IVS cantonal et l'OFROU.
- Soumettre la demande de versement d'aide financière à l'OFROU par l'intermédiaire du service IVS cantonal (Formulaire 2: Facturation – versement de l'aide financière).

Clôture du projet — Effectué

- Documenter le projet réalisé et l'archiver.

www.ivs.admin.ch **SIG-IVS**